Un député qui renonce à son siège

Châlons-sur-Saône, 2 mai. — *La Dépêche de Saône-et-Loire* publie une lettre de M. Loranchet, député, annonçant qu'il reprend sa carrière médicale et qu'il renonce à toute candidature.

Le centenaire et les ambassadeurs étrangers

Prague, 2 mai. — Le *Narodni* croit savoir que si les ambassadeurs étrangers à Paris ont reçu de leur gouvernement respectif l'ordre de s'absenter de Paris et de ne pas prendre part aux fêtes de la Révolution française, c'est après une entente dont l'initiative venait de Berlin.

Rome, 2 mai. — A la Chambre, le président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation sur le congé accordé à M. Menabrea au moment de l'ouverture de l'Exposition. M. Crispi dit qu'il répondra vendredi

Visites annoncées à l'Exposition

Bucharest, 2 mai. — Le bruit court que Carmen Sylva manifeste l'intention d'aller à Paris dans le courant du mois de juin.

On sait que Carmen Sylva n'est autre que la reine de Roumanie, qui a signé ses écrits de ce pseudonyme.

Paris, 2 mai. — On annonce que Si-Votha, frère de Norodom, roi du Cambodge, viendra en France au mois de septembre pour visiter l'Exposition.

Si-Votha est ce prince rebelle qui a, spontanément, offert sa soumission au gouvernement de la République.

Le 5 mai à l'étranger

Valence, 2 mai. — Quelques républicains espagnols se proposent de célébrer, le 5 mai prochain, dans un banquet, le premier centenaire de la Révolution.

Rome, 2 mai. — Quatorze sociétés démocratiques de Catane, plus vingt sociétés de Rome, ont décidé de célébrer l'anniversaire de la Révolution.

Chacune d'elles organise pour dimanche une conférence afin de célébrer les bienfaits de la Révolution française.

En Abyssinie. — Une bataille de trois jours — 30,000 morts

Rome, 5 mai. — On écrit de Massouah à la *Gazette piémontaise*, qu'une bataille a eu lieu à Metemmeh et a duré trois jours.

Le premier jour, les Abyssins vainqueurs ont fait prisonniers beaucoup de Dervichs.

Le second jour, les derviches ayant reçu un renfort, ils se sont rués sur les Abyssins, qui ont opposé une résistance acharnée.

Le Négus a été blessé.

L'issue de la bataille est restée incertaine.

Le soir de la bataille, le Négus, furieux d'avoir été blessé, fit massacrer en sa présence deux mille prisonniers derviches.

Le troisième jour le Négus revêtu de ses plus riches habits, est monté à cheval en criant qu'il était l'élu invincible de Dieu.

Dans une bataille décisive, le Négus est tombé gravement blessé ; les Abyssins ont pris la fuite, on affirme qu'ils n'ont pas eu moins de trente mille morts.

Chose étrange : on répète de tous côtés que les derviches étaient guidés par les Anglais.

Avant de mourir, le Négus a désigné pour lui succéder son neveu Mangasciah, qu'il a solennellement déclaré être son fils.

Les chefs d'une partie de l'armée ont reconnu Mangasciah.

Le correspondant de la *Gazette* croit que Ravalolo finira par se révolter.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations. — *Gendarmerie.* — M. Deltys, capitaine de gendarmerie à Lille, est promu chef d'escadron et désigné pour commander la compagnie de Cantal à Aurillac.

M. Payart de Fitz James de Villard, lieutenant de gendarmerie à Vico (Corse), est promu au grade de capitaine et désigné pour Lille.

Infanterie. — M. Rosenfeld, capitaine au 8e régiment d'infanterie passe d'office au 73e régiment de même arme, pour y occuper l'emploi de capitaine d'habillement, en remplacement de M. Renard, changé de corps.

Inspection générale. — M. le général de brigade Delagrange, adjoint au gouverneur de Lille, membre du comité technique de la gendarmerie, est désigné pour inspecter en 1889 le 2e arrondissement de gendarmerie (1er, 2e, 3e et 5e corps d'armée).

LE TRAITEMENT DE LA SUSPENSION

à l'hôpital Saint-Jean

Le monde médical se préoccupe vivement d'un nouveau mode de traitement appliqué à certaines affections nerveuses que la science n'avait pas réussi jusqu'à présent à combattre. Ce traitement imaginé par un jeune médecin russe, le Dr Motchoukowsky, d'Odessa et expérimenté depuis quelques mois à peine dans le service du célèbre professeur Charcot, à la Salpêtrière, à Paris, a donné des résultats véritablement merveilleux qui ont déterminé le Dr Victor Desmet, chef de clinique à l'hôpital St-Jean, à Bruxelles, à en faire l'application.

L'appareil nécessaire est installé depuis plus d'un mois et un grand nombre d'ataxiques viennent régulièrement se faire « suspendre » avec une confiance que justifie l'amélioration rapide et très sensible de leur état.

Pour bien faire comprendre l'importance capitale de ce nouveau traitement, il convient, croyons-nous, de préciser d'abord brièvement ce que c'est que la maladie appelée « ataxie locomotrice », — en termes scientifiques sclérose spinale postérieures ou tabes dorsal.

Les ataxiques ou les tabétiques — comme on voudra — sont ces malheureux que l'on rencontre dans les rues, marchant lentement et péniblement en esquissant avec les jambes des mouvements d'une chorégraphie insensée. Les jambes sont lancées dans la marche, comme par un mouvement de ressort ; il n'y a aucune coordination des mouvements, aucune proportion, comme on l'a dit, entre l'effort bien simple de porter la jambe en avant pour la marche et le mouvement insolite accompli contre le gré du malade.

L'ataxie est une maladie de la moëlle épinière, une inflammation de la partie postérieure de la moëlle, dans le point même ou passent les fibres nerveuses qui portent au cerveau les sensations ressenties par toutes les régions de notre corps.

Quand après la mort on fait l'autopsie d'un ataxique et l'on examine sa moëlle épinière, on remarque dit un chroniqueur scientifique, M. Regnard, que toute la partie postérieure de ce long cordon a changé de nature. Les nerfs qui normalement le composent ont été comme étouffés par la naissance d'un tissu nouveau, le tissu conjonctif, qui les a écrasés, atrophiés, et qui finalement a pris leur place. Cette lésion nerveuse siège en général tout le long de la moëlle, mais elle est surtout marquée dans les points qui correspondent aux nerfs qui se rendent aux membres inférieurs. Elle va pour ainsi dire en s'effilant au fur et à mesure qu'on s'élève. Dans les cas prononcés on la retrouve jusque dans le cerveau où elle se localise d'abord sur les prolongements de la moëlle et finalement sur certaines racines nerveuses, celles du nerf de la vision en particulier.

Ces quelques notions d'anatomie feront mieux comprendre les symptômes de la terrible maladie dont on croit enfin avoir trouvé le traitement.

Les premiers symptômes ressentis sont des symptômes sensitifs. Le malade ressent des douleurs atroces survenant avec l'instantanéité de l'éclair, d'où leur nom de fulgurantes, qui lui passent à travers tout le corps. Parties du cou, elles arrivent jusqu'à l'extrémité des jambes avec une violence indicible. Rien n'est plus pénible et le plus stoïque des patients ne saurait s'empêcher de pousser des cris de douleur. En même temps les ataxiques ressentent une contriction en ceinture qui leur écrase la poitrine ou le ventre.

Tandis que certaines parties du corps deviennent si péniblement sensibles, d'autres deviennent au contraire, absolument insensibles. La plante des pieds, par exemple, s'anesthésie au point que le malade ne sent plus le sol qu'il foule. C'est alors qu'apparaît l'ataxie locomotrice, le désordre des mouvements de la marche. Le malade trébuche à chaque pas. Quand il veut porter sa jambe en avant, celle-ci saute, mue comme par un ressort, et il a tout l'air d'envoyer un coup de pied. Dès que la jambe suivante se met en mouvement, le geste est le même, de sorte que rien n'est à la fois ridicule et navrant à voir comme un ataxique qui marche.

Cette démarche caractéristique est le signe certain de la maladie qui dès lors va progresser constamment et transformer la vie de celui qui en est atteint en une longue agonie, en laissant survivre son intelligence à l'effondrement graduel de tout son être. La vue s'affaiblit insensiblement, souvent jusqu'à la cécité complète. La perte ou tout au moins l'affaiblissement du sens de la vue est d'autant plus terrible que l'ataxique a plus que personne besoin de ses yeux pour marcher, car dès qu'il ne peut plus surveiller ses jambes, il lui devient absolument impossible de marcher. Un ataxique ne peut jamais marcher dans l'obscurité ou en fermant les yeux. Par la suite, il est donc condamné, s'il perd la vue, à ne pas sortir de son lit ou de son fauteuil. Et de nouvelles douleurs viennent encores'ajouter à toutes celles qu'il endure déjà : ce sont des troubles du côté des organes viscéraux, des articulations, de tout l'appareil sensoriel, une friabilité du tissu osseux qui provoque des fractures dans les plus simples mouvements, etc.

La thérapeutique avait tout essayé pour combattre les progrès de cette terrible maladie, mais les méthodes de traitement les plus énergiques n'avaient pas donné de guérison. On comprend l'étonnement du monde savant lorsque dans une brochure parue en 1883, le Dr Motchoukowsky, d'Odessa, révéla le traitement de la suspension qu'il avait expérimenté avec grand succès.

Ayant un jour à redresser la taille d'un malade atteint de tabes dorsal ou d'ataxie locomotrice progressive, le médecin russe suspendit son malade sous les bras en suivant la méthode de Sayres, usitée en tout pays par l'application d'un corset de plâtre, au bout de quelques jours le tabétique vint faire remarquer à son médecin qu'il souffrait beaucoup moins de ses douleurs fulgurantes. Motchoukowsky crut d'abord que c'était au corset qu'il fallait attribuer ce résultat inattendu ; mais il ne tarda pas à constater que la suspension était la vraie cause de cette amélioration. Il appliqua alors ce même mode de traitement à plusieurs ataxiques et chez tous ou presque tous il constata presqu'immédiatement une atténuation très notable des douleurs et d'autres résultats non moins surprenants.

Dans le cours d'une mission officielle en Russie. M. le Dr Raymond, professeur à la Faculté de Paris, eut l'occasion de vérifier l'exactitude des faits publiés par le Dr Motchoukowsky. A son retour en France, M. Raymond fit part de ses observations au savant maître de la Salpêtrière qui fit immédiatement mettre ce nouveau traitement en œuvre par son chef de clinique.

Les expériences ont commencé à la Salpêtrière en octobre dernier et ont comme en Russie, donné des résultats inespérés. Plusieurs tabétiques ou ataxiques opérés, ont subi le traitement de la suspension et ont tous ressenti, à des degrés variables, une amélioration qui chez quelques-uns en particulier a été tout à fait remarquable. La preuve semblait faite dès lors et M. le docteur Victor Desmet, le jeune et éminent chef de clinique, qui a fait des maladies nerveuses l'objet de ses constantes et savantes études, n'a pas hésité à expérimenter le traitement nouveau sur ses malades de l'hopital St-Jean.

Nous avons été admis à assister à une de ces séances de suspension et nous avons pu nous convaincre que les ataxiques qui viennent y prendre part déclarent unanimement qu'ils se trouvent fort bien de ce traitement.

L'appareil est des plus simples. Il consiste essentiellement en une sorte de fléau de balance, suspendu par un crochet médian à un jeu de poulies appelé moufle, qui peut l'élever. Aux deux extrémités du fléau transversal sont suspendues des courroies en formes d'anse dans lesquelles on passe les bras. A la partie médiane est attachée une double fronde, — formée également de courroies — appuyant en avant sous le menton, en arrière sous la nuque. Le jeu de ces courroies varie suivant la corpulence et la taille des sujets, car il importe que la traction, faite par le moufle ne porte pas uniquement sur la tête et le cou, mais soit équilibrée entre la tête et le support des bras pour permettre une élongation de la moëlle épinière dans une juste mesure.

Quand le malade, débarrassé du principal vêtement, a été bien harnaché, un aide tire lentement sur la corde de la moufle et le malade est doucement enlevé à quelques centimètres du sol. La sensation n'a rien de désagréable et les patients s'y habituent vite. Les premières séances sont très courtes, trente secondes le premier jour, quelques secondes de plus le troisième et ainsi de suite jusqu'à trois minutes ou trois minutes et demie au maximum. Les séances sont espacées de deux en deux jours.

Pendant que l'ataxique est suspendu en l'air on lui recommande de lever de temps en temps doucement les bras pour rendre la traction et la suspension plus effectives. Le poids du corps tiraille sur la colonne vertébrale et la moëlle se trouve par le fait légèrement allongée.

Quand la séance est terminée on laisse redescendre doucement le malade. C'est là tout le traitement et il est très efficace.

Au début l'amélioration porte presque toujours sur la marche, sur l'incoordination des mouvements de la promenade. Les malades disent qu'aussitôt après la séance la marche est plus facile, plus assurée. Cette amélioration ne dure d'abord que deux ou trois heures, puis, après huit ou dix séances, elle devient continue. Les douleurs fulgurantes, si pénibles pour les ataxiques, s'atténuent ensuite considérablement et disparaissent même complètement.

L'expérience prouve de plus que le traitement par la suspension paraît avoir une action très favorable sur les troubles vésicaux, si fréquents chez les tabétiques. La sécrétion se régularise et devient plus facile, l'incontinence disparaît ou s'atténue et chez quelques-uns les fonctions redeviennent normales.

Ce n'est pas tout. La suspension aurait pour résultat capital la restauration des fonctions génésiques. Des expériences répétées ont prouvé l'influence de ce mode opératoire sur ces fonctions.

On le voit, l'importance du traitement par la suspension est, à de nombreux égards, d'une importance très considérable et l'on peut être certain que d'ici à peu de temps tous les nombreux ataxiques qui demandaient en vain à la science une atténuation à leurs souffrances, un remède à leur maladie, accourront à l'hôpital St-Jean. Déjà, suivant le mot d'un sceptique gai, plusieurs médecins ont envoyé leurs malades se faire « pendre » chez le Dr Victor Desmet.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'« Avenir » s'apprête à célébrer, lui aussi, la fête du 5 mai. A sa place, cette date anniversaire d'un grand événement monarchique, nous embarrasserait. Mais nous ne le chicanerions pas là-dessus, s'il n'imprimait une erreur historique. S'adressant aux Roubaisiens, il leur dit :

« Vos grands pères à tous... tous n'étaient que des *manants*, des pauvres serfs attachés à la glèbe, et sans la révolution nous serions encore tous des serfs. »

Où le rédacteur de l'*Avenir* a-t-il pris cela ?

En 1789, il y avait des siècles que le servage n'existait plus à Roubaix, devenu déjà un centre industriel d'une certaine importance.

En 1789, il y avait, à Roubaix, des patrons et des ouvriers — tout comme aujourd'hui, des parvenus — des bourgeois qu'on appelait *manants*, — ce qui voulait dire *habitants*, (du latin *manere*, demeurer), et des pauvres gens — tout comme aujourd'hui.

Il résulte d'un état dressé officiellement, pour servir au dernier procès soutenu par la fabrique de Roubaix contre les corporations de Lille, qu'on comptait dans notre ville, en 1771 — 18 ans avant 1789 — 140 manufacturiers, dont certains, soit dit en passant, faisaient de si bonnes affaires qu'ils se construisaient des maisons fort belles et fort confortables, si belles et si confortables, que, bien avant cette époque, les cultivateurs du lieu s'en plaignaient ; on retrouverait aux archives un écho de leurs plaintes contre le luxe, *exagéré* selon eux, des habitations des fabricants de Roubaix.

Toujours en 1771, il y avait, à Roubaix, 2,500 tisserands qui faisaient des calmandes, des bouras, des ras de Gênes, des futaines, 2,000 redoubleuses, 1.500 retordeurs, rappeleurs et bobineurs, 1.200 enfants pour les épeules, plusieurs centaines de peigneurs, et 300 piqurières. Beaucoup d'ouvriers travaillaient pour Roubaix dans les communes environnantes et même en Artois et en Picardie.

Loin d'aider au développement de l'industrie de Roubaix, comme le soutient l'*Avenir*, la Révolution l'entrava, ce fut seulement sous le premier Empire qu'elle reprit quelque essor.

Si Roubaix est arrivé où il en est, il ne le doit pas à la Révolution, il le doit à son travail, qui a toujours eu pour soutien et pour premier stimulant, la foi religieuse et la foi patriotique.

C'est justement parce que les principes révolutionnaires n'ont jamais pu prévaloir ici, parce que nous avons réagi contre eux et contre leurs conséquences, que nous sommes ce que nous sommes. A. R.

Les fêtes du centenaire de la réunion des Etats Généraux. — Le programme de la fête du centenaire de la réunion des Etats-Généraux à Roubaix, vient de paraître.

Le dimanche 5 mai, des salves d'artillerie annoncent le commencement de la fête, et il sera fait dans la matinée une distribution de secours aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance. On distribuera également des vivres supplémentaires aux hospitaliers.

A huit heures et demie du matin aura lieu sur la Grande-Place, la revue du corps des Sapeurs-pompiers par l'administration municipale.

A 4 h. 1/2, tir à la cible entre les sapeurs-pompiers.

A 5 heures sur la place de la Patrie, la société de gymnastique : *La Roubaisienne* exécutera différents mouvements d'ensemble, et à 5 heures 1/2 dans un kiosque installé en face de l'hippodrome, aura lieu un grand concert-festival par toutes les sociétés instrumentales de notre ville.

Les primes attribuées à ces sociétés seront tirées au sort à 7 heures.

A partir de 8 h. 1/2, tous les édifices publics seront illuminés, ainsi que la Grande Place et le boulevard Gambetta.

Des médailles commémoratives de la fête du Centenaire de la réunion des Etats-Généraux seront remises aux Sapeurs-Pompiers et aux différentes sociétés musicales.

Les combats de coqs. — Le tableau de notre concitoyen, M. Remy Cogghe, soulève dans la presse parisienne de violentes diatribes contre les combats de coqs.

Sujet ignobls, dit le *Clairon*, tandis que notre confrère, M. Armand Silvestre, s'écrie :

« Drame infiniment honteux pour l'humanité » tortionnaire des bêtes, *le combat de coqs en » Flandre* de M. Remy Cogghe, très saisissant et » affreusement vivant. Les deux héros alités ont » déjà jeté au vent leurs plus belles plumes ensan- » glantées, et la lutte s'acharne, tandis que le sable » fin se teint légèrement de rouge partout où ils » se sont entré l'éperon au corps. Autour la *plèbe » vile* qui se complaît aux tortures imméritées, le » paysan féroce dont ni Balzac, ni Zola n'ont en- » core dit assez de mal, l'immonde bourreau de la » terre, la bête puante qui vit au milieu de la na- » ture sans en goûter l'immortelle splendeur. »

Nous sommes loin, pour notre part, de goûter les spectacles où l'on voit les bêtes se déchirer et s'entretuer, mais nous voulons protester contre ce mot *ignoble* qui est injuste comme qualificatif de l'œuvre remarquable de M. Remy Cogghe.

Cruel, peut-être, est le sujet de ce tableau, ignoble, non ! Quant à M. Armand Silvestre, il a écrit dix lignes qui, bien qu'étincelantes, dénoncent chez lui une ignorance complète de ces jeux du Nord. Si le chroniqueur de l'*Echo de Paris* connaissait mieux notre pays, il saurait que la *plèbe* dont il parle, que ces *paysans féroces*, ne sont pas toujours la majorité parmi les spectateurs des combats de coqs.

Parmi ceux qui se complaisent dans ces batailles de volatiles se trouvent des industriels, de riches commerçants, des bourgeois aisés et des employés.

C'est la plèbe qui s'enthousiasme aux combats de taureaux dans un pays où M. Silvestre a, ce nous semble, vu le jour, mais c'est aussi l'aristocratie nimoise qui se presse aux arènes. Pour nous qui avons assisté à ces luttes féroces, nous avouons qu'il nous a répugné beaucoup plus d'avoir vu couler des flots de sang sur la piste du cirque, que d'avoir été témoin de ces combats de coqs dont la durée moyenne est de dix minutes et qui se terminent généralement par la mort instantanée du vaincu.

Dans les combats de taureaux on assiste à l'agonie de la bête immense, et on se prend à souffrir de sa torture, à s'indigner de sa mort lente, et alors là, on comprend la cruauté du spectacle.

Et ces torréadors faits, vaniteux dans leurs exercices sont fois moins périlleux que ceux d'un gymnaste tournoyant à vingt mètres du sol, ceux-là, sont-ils moins cruels que nos *coqueleux* ? On a raconté l'histoire d'un anglais qui suivait toutes les ménageries dans l'espoir de voir dévorer un dompteur, nous connaissons un français qui fut jusqu'à Rome pour assister à l'éventrement d'un torréador et il nous avouait, dans une franchise trop brutale peut-être, qu'il n'avait jamais eu ce *bonheur*.

Sans l'approuver, il est permis de constater qu'on n'a nullement besoin d'être membre de la société protectrice des animaux, pour s'indigner contre ces joutes où quelques hommes sûrs de leur agilité, sachant que de nombreuses planches de salut sont à leur disposition, harcèlent une bête lourde et maladroite, font jaillir le sang avec des piques jusqu'à ce que n'en pouvant plus, brisée par ces hémorrhagies successives, elle tombe dans l'arène roulant ses gros yeux dans une agonie épouvantable.

Et pourtant, à Nîmes comme en Espagne, les dames mettent leurs belles toilettes pour venir au cirque, les hommes endossent le frac et se parent du gardénia. Et les petites mains blanches applaudissent, et les hommes frappent le sol de leur canne, faisant à la bête mourante et au ridicule torréador des ovations splendides.

Bien autrement sont nos combats de coqs à côté de ces atroces spectacles. M. Silvestre le dit dans son article : *Le sable fin se teint légèrement de rouge partout où ils se sont entré l'éperon au corps.* Et justement ces éperons donnent une mort brève et nous estimons que le coq souffre moins en combattant que lorsqu'il a le cou tordu et la langue arrachée par la cuisinière qui fait chauffer ses fourneaux.

On n'enlève jamais à l'Angleterre ses combats de chiens, au Gard et à l'Espagne ses combats de taureaux, au Nord et à la Flandre ses combats de coqs.

Seulement, il est juste de constater que c'est encore nous les mieux partagés parmi l'*humanité tortionnaire*.

Chemin de fer du Nord. — *Cartes d'abonnement à prix réduits en faveur des Exposants.* — A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, la Compagnie du Nord délivrera aux *Exposants*, sur la justification de leur qualité, pendant la période du 1er mai au 31 octobre, des cartes d'abonnement de trois mois à prix réduits pour les parcours supérieurs à 50 kilomètres.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois, et doivent être demandés cinq jours à l'avance.

Une soirée au cercle de la « Concorde ». — Le cercle de la *Concorde* donnera le lundi, 6 mai, à six heures 1/2 précises, une soirée récréative, qui promet d'être très intéressante, à en juger par le programme suivant :

Le Voyage à Dieppe, comédie en trois actes.

Première partie : 1. Symphonie ; 2. *C'est j'attends*, monologue-chansonnette, M. A. Philippart ; 3. Premier acte, *Un boulevard de Paris* ; 4. Chœur de Rossini ; 5. Deuxième acte, *Chez d'Hérigny*. — Entracte de 10 minutes.

Deuxième partie : 1. Symphonie ; 2. Fantaisie brillante pour deux clarinettes, MM. L. et E. Diporte ; 3. *Charité*, Faure, Cochetenx ; 4. Troisième acte, *Chez d'Hérigny* ; 5. *Chant de Pâques*, A. L'herbier. Troisième partie : 1. *Le Clown*, monologue, M. A. Philippart ; 2. *Le Mort sous le scellé*, vaudeville en un acte. — Chef d'orchestre : M. Mercier. Accompagnateur : M. Peers.

Une quête sera faite au profit de l'œuvre.

Crime, accident ou suicide. — Jeudi vers huit heures du matin, on a retiré du canal de Roubaix, près le pont du Sacré-Cœur, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années. Une blessure assez large s'étendait sur le front.

On prévint aussitôt M. le commissaire de police du 1er arrondissement.

Le corps fut transporté à la morgue de l'Hôtel Dieu.

Dans l'après-midi, M. X... demeurant rue Bernard, reconnut dans ce cadavre son beau-frère, M. David Lutan.

M. David Lutan, qui habitait Dixmude, était venu dimanche dernier à Roubaix pour passer quelques jours à l'occasion de la foire. Il avait passé la journée de mercredi avec un de ses frères habitant le Pont-Rouge, mais on ne sait à quelle heure ils se sont séparés.

Le corps de David Lutan n'avait pas séjourné longtemps dans l'eau.

On n'a retrouvé sur lui qu'une somme de quarante-cinq centimes.

Y a-t-il un crime ? Lutan a-t-il été frappé à la tête et jeté dans le canal après avoir été dépouillé de son argent ? Ou bien le malheureux est-il tombé dans le canal trompé par l'obscurité et sa blessure est-elle la suite d'un choc de la barre de sauvetage qui se trouve près de l'eau. S'est-il enfin suicidé ? On l'ignore encore.

Le corps sera examiné par M. le médecin légiste qui établira peut-être s'il y a un crime ou accident. Nous reviendrons demain sur cette affaire qui est jusqu'ici entourée d'un profond mystère.

Un accident, rue de Beaumont. — Une voiture chargée de laines, conduite par J. Pollet, domestique chez M. Dillies-Lemaire, passait mercredi, vers deux heures, dans la rue de Beaumont. En sens contraire venait une voiture à bras, traînée par un mécanicien, âgé de quinze ans, Auguste Dekeyser, travaillant pour le compte de M. Broux, à Beaumont. La voiture chargée de laines accrocha la voiture à bras du jeune Dekeyser et celui-ci fut jeté sous les roues du chariot conduit par J. Pollet.

Il reçut au pied gauche une blessure qui ne présente heureusement aucune gravité.

Auguste Dekeyser a été reconduit par les soins de M. Broux, à son domicile à Hem.

Un forgeron, M. Jules B..., choisissait mal mercredi dernier, le moment de ses libations. Son beau-frère qui habite rue de Soubise, cour Saint-Pierre, venait de perdre un jeune enfant et, selon l'usage, en avait informé M. Jules B... Ce dernier, complètement ivre, se rendit dans la cour Saint-Pierre et voyant l'état d'ébriété dans lequel il trouvait le forgeron, on refusa d'ouvrir la porte. Jules B... se mit alors dans une grande colère et fit tant de tapage qu'il éveilla l'attention d'un agent qui le conduisit au violon.

Les sociétés qui naissent. — M. le préfet du Nord vient d'autoriser la création à Roubaix d'une société d'anthomologie ayant pour but la vulgarisation à l'école primaire de l'anthomologie appliquée à l'agriculture. Cette société aura son siège à l'Institut Turgot.

Au tribunal de simple police. — La séance de jeudi n'était pas trop chargée et cependant les prévenus, moins nombreux qu'à certains jours, sont étouffés par une chaleur tropicale.

Plusieurs jeunes gens et même des jeunes filles qui avaient trouvé la journée de la mi carême trop courte pour se livrer aux plaisirs les plus divers sous un déguisement sont restés travaillés jusqu'au lendemain à cause heures du matin. La police seule a pu mettre fin à leurs ébats en rédigeant un rapport à leur charge. Cette contravention leur vaut à chacun et *chacune* deux francs d'amende et les dépens.

La rue Magenta a été dernièrement le théâtre d'une scène de tapage et injures entre Marie M... et Benoit Q... Ces deux personnages ne paraissent pas avoir l'un pour l'autre une amitié bien vive, car ils ont trouvé intéressant de renouveler quatre fois dans la même journée, des scènes de pugilat qui ont fatigué (ou le serait à moins) les habitants. Les deux inculpés qui ont fait défaut sont condamnés : Marie M... à trois jours de travail et deux jours d'emprisonnement, Benoit Q... à trois jours de travail et une amende de onze francs.

Deux pères de famille de Croix sont appelés devant le tribunal pour infraction à la loi sur l'instruction primaire. Leurs enfants ont été absents de l'école, l'un pendant treize jours durant le mois de mars et le second pendant vingt-un jours durant le même mois. Les deux pères de famille sont condamnés chacun à un franc d'amende et aux dépens.

Buvons chantons, c'est le cri du plaisir.

C'est ainsi qu'entraient dans le cabaret de Debacker, les frères Poissonnier qui avaient bu le 24 février plus que de coutume. A peine se trouvaient-ils dans l'estaminet qu'ils brisèrent des verres qui se trouvaient sur une table et se prirent de querelle avec tous les consommateurs. Les frères Poissonnier sont condamnés chacun à onze francs d'amende et aux dépens.

Il n'est pas plus permis d'ouvrir son cabaret avant l'heure fixée par les règlements que de le laisser ouvert après l'heure de la retraite. Mme Crepton avait ouvert son estaminet à quatre heures du matin dans le courant du mois de février et cette contravention lui vaut un franc d'amende.

Deux amis, Dollé et Devernay, jouaient paisiblement au loto, vers la fin du mois de mars chez ce dernier, rue de la Banque ; vers sept heures et demie du soir on vint frapper à la porte. Les deux amis en sortant furent insultés par des individus parmi lesquels se trouvait Julien B... qui se servit des mots de « *buveur de sang*, etc. Le tribunal condamne ce dernier à cinq francs d'amende et aux dépens.

Le 14 mars dernier, deux femmes Julie V... et Lucie L... se sont crêpé le chignon pour une chef que la première ne voulait pas remettre à la seconde. L'affaire a été si grave que Julie V... a porté au commissaire du quartier une mèche de cheveux comme preuve de la rage avec laquelle Lucie s'est élancée sur elle. Elles sont condamnées toutes deux à trois jours de travail.

Paraissent devant le tribunal deux commissionnaires qui se sont disputés sur la place le 20 mars dernier et ont occasionné un rassemblement. L'un d'eux, Martin, interrogé, déclare au tribunal qu'il *n'a pas battu in a foque cartchuler et y a toudis des tchurieux !*

Les deux commissionnaires sont condamnés pour violences à un jour de travail et pour tapage à deux francs d'amende.

Une dame se présente au tribunal parce que son mari qui était appelé, est en *réparation*. Elle a laissé divaguer son chien ; cette contravention lui vaut un franc d'amende et les dépens.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours de Douai du 22 avril, donné par la société du *Pigeon Macot*, établie chez M. Daigrange, estaminet de *Ma campagne*, rue de Ma campagne.

1er Prix, Charles Degryse. 11 h. 52 ; 2e Caron. 11 h. 52 ; 3e Longa, 11 h. 52 ; 4e Favaurel. 11 h. 52 ; 5e Brunswick, 11 h. 53 ; 6e Tiberghien. 11 h. 53 ; 7e Tiberghien, 11 h 53 ; 8e Cayeux. 11 h. 53 ; 9e Ivoo Vorks 11 h. 53 ; 10e Delportes. 11 h 53 ; 11e Mangeot, 11 h. 53 ; 12e Dulamier, 11 h. 53.

— Résultat du concours de Douai du 29 avril donné par la société le *Pigeon du Pile*, établi chez M. Hunt, rue Paul Bert.

1er prix. Henri Mortier. 11 h. 52 ; 2e, Legrand, 11 h. 56 ; 3e, Favaurel. 11 h. 57 ; 4e, Demulder, 11 h 57 ; 5e, Tiberghien, 11 h. 57 ; 6e Dulauière, 11 h. 57.

— La fédération colombophile l'Avenir du Tilleul informe MM. les amateurs de Roubaix son premier concours de l'année sur Longueau le 5 mai 18-8 donné par la société le *Pigeon du Pile* établi chez M. Hunt rue Paul Bert, près la rue de Louvre et l'Eglise du T.-S.-R. dompteur au Pile.

Pour de plus amples renseignements voir l'affiche.

— Voici le résultat du concours de Longueau du 28 avril, organisé par la société le « Pigeon noir » établie chez Dumousseaux 49 rue Pellart. 231 pigeons lâchés à 7 heures. — Beau temps. — Vent Sud-Ouest.

1er prix, F. Legrand pj 2e, G. Browaeys, pp; 3e, Boudry, pp; 4e, F. Legrand pppp; 5e, Carbon, pp; 6e, Carbon, pp; 7e, Buffet, pj; 8e, Krabansky, pp; 9e, Delannoy, pp; 10e, Bassier, pp; 11e, Déregnaucourt, pj; 12 Roomdaam, pj; 13e, Brunswick, pj; 14e, Rooms, p; 15e, Roger, pp; 16e, Cailleux, pppp; 17e, Beeck, pj; 18e, Poulain, pp; 19e, Sonneville, ppp; 20e, Ferret, pj; 21e, Ferret, p; 22e, Liénard, p; 23e, Beauvier, pop; 24e, Debescher, p; 25e, Grimonprez p; 26e, Lepers; 27e, Poulain; 28e Bayard; 29e, Carbon.

Le premier pigeon constaté à 9 h. 33; le dernier, à 9 h. 59 1/2.

— Voici le résultat du concours de Saint-Just du 29 avril, 17 paniers lâchés par le convoyeur principal M. L. Leman. Vent Sud. Beau temps, 7 heures matin. Vitesse moyenne acquise 1.251 mètres 53 centimètres à la minute. Valeur des zones de 300 mètres 14 secondes chacune (selon Barême, Weerts et Catteau).

1er Prix, A. Mathon, 8 h. 51 m. 19 s.; 2e. Dubavaye; 3e, Lepers ; 4e, Orgart ; 5e, A. Mathon ; 6e, Dancette ; 7e, Watteau ; 8e, Dumenlenaere ; 9e, Dancette ; 10e, Guesquière ; 11e, Dipont ; 12e, Vanbruwael ; 13, Delange ; 14e, Sonneville ; 15e, Rabaux ; 16e Bonte ; 17e, Duvillitz ; 18e, Breton ; 19e, Demaux-Havre ; 20e, Barême ; 21e, Debruyne ; 22e, Deme lenaere ; 23e, Mathon ; 24e, Smet ; 25e, Prouvost ; 26e, Delannoy ; 27e, Caby ; 28e, Dambrun ; 29e Lefebvre.

31e. Delannoy; 32e, Heusière; 33e, Dautrelaert; 34e, Blanche; 35e, Masculin; 36e, Lepers; 37e, Mortle ;

FEUILLETON DU 4 MAI. — N° 31

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

Père et mère inconnus

XV

Cet homme qui était là, et qui allait mourir, il connaissait le mystère du vol accompli, vingt années auparavant, dans la maison Giral ; d'un mot, il pouvait sauver Pierre Gilbert et lui-même, Paul Didier.

Aurait-il le temps de parler ? en aurait-il surtout la volonté ? N'était-il pas à craindre qu'il emportât son terrible secret dans la tombe ?

A cette pensée, une sueur glacée perla au front de Paul Didier. Obéissant à un sentiment plus puissant que sa volonté même, il saisit la main du moribond et la serra avec violence.

Germain eut une trépidation, tourna son regard vers le jeune homme, et, tout de suite, il le reconnut.

— Monsieur Paul ! murmura-t-il d'une voix à peine perceptible.

— Oui, Germain, répondit Paul ; moi le fils de Pierre Gilbert.

— Mon Dieu !

— On m'a dit que vous vouliez me parler, et je suis venu.

— Je vais mourir.

— Non, vous ne mourez pas ! Dieu vous laissera le temps de rendre l'honneur à un malheureux que l'on a condamné injustement... C'est une réparation qu'il lui faut, que vous seul pouvait lui donner, et vous ne voudrez pas mourir sans avoir accompli ce devoir sacré... Parlez ! parlez !

Paul s'était penché vers le moribond, et, le geste suppliant, il cherchait à lui arracher son secret.

Mais Germain ne répondait pas. Un combat se livrait en lui ; sa poitrine râlait avec force ; sa lèvre se contractait et une flamme sombre brûlait ses yeux.

Il eût voulu parler, et la parole s'arrêtait dans sa gorge ; des visions terribles passaient à chaque instant, qui voilaient son regard de stupeur et d'épouvante.

Il avait peur, il tremblait et s'efforçait d'éloigner Paul de son lit.

Ce dernier eut un mouvement désespéré.

A voir l'altération des traits du moribond, il devenait évident que les moments lui étaient comptés ; il allait mourir, et il n'aurait rien dit !

— Et vous vous taisez ! s'écria-t-il éperdu ; ni mes prières ni mes larmes ne peuvent vous toucher ; il y a là deux malheureux qui vous demandent plus que la vie, et vous restez impitoyable ! Eh bien, prenez garde, Germain ! Dieu voit à cette heure ; il vous juge, lui aussi ; il sera sans pitié pour vous, comme vous l'aurez été pour mon père et pour moi.

Paul se tut, et comme il se redressait irrité et farouche, brusquement il s'arrêta et se mit à regarder Germain avec attention.

Ce qui se passait était aussi étrange qu'inattendu.

Le moribond venait de se dresser sur son séant ; ses yeux s'étaient ouverts démesurément ; ses lèvres remuaient dans le vide.

— Ah ! je vous en conjure ! dit encore Paul.

Mais Germain s'efforçait en vain : il haletait ; ses mains battaient l'air follement. C'était le spasme suprême.

— Ah ! je suis donc maudit ! balbutia l'infortuné Didier.

Il n'acheva pas.

Les doigts du vieillard venaient de se crisper sur son bras, et pendant que d'une main il l'attirait à lui, de l'autre il lui désignait impérieusement un meuble de Boule qui se trouvait placé près de la fenêtre.

Un peu de force lui était revenu.

— Là ! là ! dit-il, d'une voix faible comme un souffle.

— Qu'y a-t-il ? interrogea Paul.

— Là ! répéta Germain.

Et, sans plus d'observations, saisi malgré lui par l'étrangeté de la situation, Paul se précipita vers le meuble indiqué, dont il ouvrit violemment le premier tiroir.

Dans ce tiroir, il y avait un portefeuille. Il le prit, et, tout en revenant lentement vers Germain, il se prit à l'examiner avec curiosité.

— Giral !... murmura alors le vieux serviteur comme à son oreille.

— Ce portefeuille lui appartient donc